

# **BULLETIN MUNICIPAL**

Décembre 2016

# Le mot du maire

Ce traditionnel bulletin d'information est pour l'équipe municipale l'occasion de vous souhaiter de **belles fêtes et ses meilleurs vœux pour la nouvelle année**. Qu'elle vous apporte joie, bonheur et santé.

Nous avons souhaité vous informer des travaux de vos élus et vous trouverez dorénavant un résumé des principales décisions administratives ou financières prises lors des séances du conseil municipal.

Ce 2ème semestre a vu plusieurs dossiers évoluer de façon significative.

Concernant la future station d'assainissement, la commune est enfin entrée en possession des terrains et le bornage a pu être réalisé. Les travaux devraient pouvoir démarrer dès l'année prochaine.

Avec la **Communauté de Communes**, nous avons signé la convention portant sur le projet de centre bourg. Et, dans ce cadre, la commune a exercé son droit de préemption sur un terrain situé rue des Maix.

A la suite de la réunion organisée par la mairie avec l'ensemble des professionnels de la santé sur **le projet de maison de santé**, le conseil municipal a décidé de lancer une consultation en vue de recruter un architecte.

Nous avons eu une déception cependant, la subvention accordée au titre de la rénovation des appartements situés au-dessus de l'annexe de l'école maternelle s'élève à 95 416 € et n'est pas à la hauteur de nos attentes. Le **conseil municipal** sera donc appelé à se prononcer sur la pertinence de la réalisation de ces travaux.

Je tiens à remercier mon équipe, les associations et les bénévoles qui œuvrent pour que notre village soit animé durant toute l'année.

En cette période de fêtes et de nouvelle année, je vous souhaite, de tout cœur, malgré une conjoncture qui reste morose et des menaces bien réelles qui pèsent sur notre société, de garder l'espoir dans un avenir meilleur et plus éclairé qui garantira à chacun et à chacune le bien vivre ensemble auquel nous aspirons tous.



#### Concours de fleurissement

La Communauté de Communes du Pays du SAINTOIS organise chaque année un concours de fleurissement pour récompenser les plus beaux villages et les plus belles maisons fleuries.

Nous nous associons aux félicitations et remercions les personnes qui ont été récompensées cette année

- Monsieur et Madame Bariset
- Monsieur et Madame Griffel-Bodel
- Monsieur et Madame Loup
- Monsieur et Madame Villeminot
- Monsieur et Madame Guillaume
- Madame Grandury

Rendez-vous encore plus nombreux l'année prochaine!



# Repas des aînés: 80 convives



Ce sont plus de 80 vézelisiens âgés de 65 ans et plus qui ont répondu à l'invitation du Centre Communal d'Action Sociale, le CCAS de Vézelise au traditionnel repas des Aînés.

Accueillis au Grenier des Halles par **Dominique Vollmar**, *maire*, les convives ont partagé un repas gastronomique dans une ambiance des plus conviviales. L'occasion pour le premier magistrat de faire état des travaux effectués durant l'année et surtout de présenter les projets comme la prochaine installation de caméras de surveillance, décision motivée par les actes d'incivilité entraînant des dépenses souvent importantes et qui pourraient être évitées.

Plaisir des papilles mais aussi des oreilles avec l'animation confiée cette année à un enfant de Vézelise, **Jean-Paul Noël** et son orchestre dynamique dont les chansons d'ambiance ont conduit les aînés sur la piste de danse improvisée. « **Une bonne journée, nous sommes prêts à recommencer** » ont confié les aînés à l'issue des agapes.

# Spectacle de Saint-Nicolas

Invité par la municipalité à l'occasion de la fête de Saint-Nicolas, *Etienne Sibille*, musicien-conteur a conquis le jeune public ainsi que des résidents des Trois-Fontaines au Grenier des Halles.

Au programme du spectacle : *le conte de Claire, la princesse qui voulait devenir musicienne*. La rencontre de Claire avec une fée permettra de découvrir toute une série d'instruments anciens souvent ancêtres d'instruments contemporains.

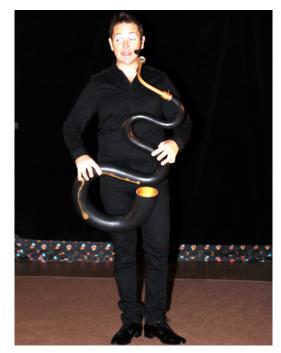
Comme le cromorne, vieux de plus de 500 ans, la saqueboute, ancêtre du trombone, la cornemuse, le serpent ou le cor des Alpes avec ses 3,70 m qui a remporté tous les suffrages.

Tous ces instruments furent une découverte pour les enfants tant par leur aspect que par leur sonorité. Sonorité mise en valeur par la qualité d'interprétation du musicien.

Ce dernier ne s'est pas contenté de jouer seul, il a invité quatre petits spectateurs à l'accompagner sur scène.

En bon professeur, il a su leur transmettre sa technique pour obtenir des sons de ces instruments originaux.

Ce conte a été suivi d'une distribution de friandises en présence de Saint Nicolas et de son fidèle compagnon, le père Fouettard, pour le plus grand plaisir des enfants.





# Les scolaires associés au devoir de mémoire



Vézelise a célébré le 98ème anniversaire de l'Armistice du 11 Novembre 1918 avec beaucoup de ferveur. Nombreux furent les Vézelisiens à se retrouver devant le monument aux morts de la place de l'Hôtel de Ville pour assister à la cérémonie présidée par Dominique Vollmar, maire de Vézelise et Philippe Grange, correspondant défense. Etaient également présents Gauthier Brunner, conseiller départemental de Meine au Saintois et les sapeurs-pompiers du Centre de Secours de Vézelise sous les ordres du capitaine Georges Munger, chef de centre. Une cérémonie marquée par la participation toujours plus importante des scolaires du chef-lieu de canton accompagnés de représentants des 3 établissements scolaires.

Morgane et Manon, deux élèves de 3ème du collège Robert Géant ont fait lecture de témoignages choisis parmi une liste proposée par les professeurs d'histoire. "Une participation normale en lien avec le programme d'histoire des élèves de 3ème " confiait Jeannette Chalandre, la principale du collège. Les deux collégiennes ont ensuite rejoint leurs camarades de l'école primaire Marie Marvingt pour l'appel des Morts et l'interprétation de la Marseillaise.

La cérémonie fut rehaussée par la présence de **François Savary**, trompettiste de talent, qui a interprété les sonneries réglementaires.

Tous ont été félicités par les personnalités présentes avant le partage du vin d'honneur servi salle du conseil municipal.

# Nouvelle pharmacie inaugurée

**Isabelle Jhugroo**, la pharmacienne de Vézelise est aujourd'hui soulagée, le projet qu'elle portait depuis plusieurs années est arrivé à son terme. Il est facile d'imaginer qu'un tel projet ne se réalise qu'après un investissement conséquent.

« Des locaux devenus exigus, l'insuffisance de places de stationnement à proximité, m'ont conduit à chercher une nouvelle solution » confiait Isabelle Jhugroo. Il est vrai que la disponibilité d'une des 4 cellules commerciales, conçues dans le bâtiment neuf construit en lieu et place des bâtiments de l'ancienne laiterie Saint-Hubert, présentait une opportunité pour offrir à la clientèle un espace spacieux, aéré et des places de parking. Par ailleurs, les conditions de travail sont à présent idéales pour les 10 employés dont 3 pharmaciens et 3



préparateurs en pharmacie. Plus rien à voir avec la pharmacie du centre sise à proximité des Halles qui occupait 3 étages. Aujourd'hui, la pharmacie du Saintois, avec ses 300 m², a triplé sa surface de vente avec différentes salles spécialisées, du local de réception des médicaments à la salle de repos en passant par le laboratoire.

Un agencement qu'ont pu apprécier les invités à l'inauguration parmi lesquels **Martine Huot-Marchand** député suppléante, **Jean-Marc Christophe** suppléant du conseiller départemental et **Dominique Vollmar**, maire de Vézelise qui déclarait : « **Aujourd'hui, il est important de finaliser le projet de Maison de santé qui, avec cette nouvelle pharmacie, offrira aux habitants du Saintois, pays rural s'il en est, un ensemble cohérent en matière de santé ».** 

Pharmacie du Saintois, 1, Chemin de la Laiterie Ouverte tous les jours ouvrables de 9h à 12h30 et de 14h à 19h30 et le samedi de 9h à 12h30.

#### Le livreur de rêves

Dans le cadre du « projet bonhommes » porté par la communauté de communes du Saintois, le Foyer d'Accueil Médicalisé a souhaité proposer cette représentation de Noël symbolisant également le handicap visuel dont sont notamment porteurs les personnes accueillies dans l'établissement. A partir de canettes et de boites de conserves, 2 professionnels, Marc et Michel, aidés de quelques résidents ont imaginé ce père noël « livreur de rêves », trouvant son chemin à l'aide de sa canne blanche, accompagné de son chien guide. Il traine un sac de cadeaux fabriqués par les résidents de l'EHPAD de Vézelise.



# Compte-rendu des réunions du conseil municipal du 2<sup>nd</sup> semestre 2016

Le Conseil Municipal s'est réuni 2 fois au deuxième semestre 2016, les 27 juillet et 10 octobre.

#### Arrêtons-nous d'abord sur la séance du 27 juillet 2016 :

- Une subvention annuelle de 3000€ a été accordée au **CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)** afin de pouvoir répondre essentiellement aux différentes aides sollicitées par les personnes les plus nécessiteuses.
- Sur proposition du **Grand Nancy**, coordinateur de l'opération, le **Conseil Municipal** a autorisé le **Maire** à signer un acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel. Ce groupement d'achat permettra d'obtenir, d'une part les meilleurs prix et d'autre part d'accompagner les collectivités dans d'éventuelles démarches administratives ou juridiques.
- En vue de l'implantation de la future station d'assainissement, le *Conseil* a décidé d'acquérir à l'amiable un terrain de 11 300 m², conformément aux engagements pris avec le propriétaire préalablement, en sus d'un autre terrain déjà acquis. Vézelise possède donc, à ce jour, l'emprise foncière nécessaire à la réalisation de sa station.
- Le *Maire* a été autorisé à signer une convention avec *ENEDIS* et le *syndicat départemental d'électricité* afin de pouvoir utiliser le réseau *ERDF* pour l'installation des caméras de surveillance sur la voie publique.
- Une redevance pour l'entretien de la **station d'assainissement** du **lotissement des Moutoilles d'Argent** a été instaurée. Cette redevance, calculée sur les consommations d'eau des ménages de ce lotissement et de 4 habitations hors lotissement raccordées à cette station, doit permettre de couvrir les dépenses d'entretien et de maintenance de celle-ci.
- L'association « Les Amis de Vézelise » a, quant à elle, géré cette année l'organisation du vide-grenier 2016. Les droits de places collectés, d'un montant de 610€, lui ont été reversés.
- -L'analyse d'eau du 27 mai s'est révélée conforme.
- -La subvention attribuée par notre ville à *Famille Rurale et Compagnie* est basée sur le nombre d'enfants de Vézelise fréquentant la structure. Le *Conseil* a tenu à confirmer une nouvelle fois cette base de calcul. En effet, cette participation de la commune bénéficie en totalité aux vézelisiens utilisateurs de ce service.
- On note le démarrage des travaux de réfection de la voirie du *Haut de Barmont*.
- Une présentation de la mise en place prochaine de la redevance incitative concernant les ordures ménagères a été faite.
- Une mise en place de bancs est souhaitée par un certain nombre de personnes âgées sur l'itinéraire menant à la nouvelle pharmacie.

#### Maintenant, voyons les principaux points évoqués lors de la réunion du 10 octobre 2016 :

- Le premier point administratif concernait le remplacement de *Florian Mathis*, conseiller municipal ayant donné sa démission par courrier en date du 16 septembre 2016. *Madame Raisin* a été invitée, par écrit conformément à la réglementation, à succéder à *Mr Mathis*. Celle-ci a refusé de remplir cette fonction.
- Le *Conseil* a ensuite validé une demande de subvention régionale à un taux de 20% pour la rénovation des toitures des *Halles* et de *la mairie*, rénovation s'élevant à environ 40 000€ HT. Ces travaux devraient débuter courant printemps 2017.
- Une étude sur Vézelise va être engagée par l'**Etablissement Public Foncier de Lorraine (EPFL)**. Cette étude a pour objectif de faire le diagnostic de l'existant et de prendre les dispositions nécessaires pour revitaliser le centre-bourg sur les années à venir, tant au niveau de l'habitat que du commerce et des services. Cette étude, d'un montant maximum de 100 000€ va être financée à hauteur de 80% par l'**EPFL**, 10% par la **CCPS** et 10% par la ville de Vézelise.
- Les élus ont pris la décision de signer des conventions avec les propriétaires des terrains concernés par le passage des canalisations en vue de l'assainissement afin que les autorisations de passage soient actées et que les montants des indemnisations soient connus.
- Le *Conseil* versera à l'association du *Grenier des Halles* une subvention exceptionnelle qui couvre le montant de l'assurance souscrite par celle-ci dans le cadre de *l'exposition Hall'Art*.
- Le **Conseil** a validé le service de paiement par carte bancaire sur internet des titres exécutoires émis par la commune.
- L'analyse de l'eau était conforme aux exigences.
- Un emplacement réservé aux convoyeurs de fonds devant le **Crédit Agricole** est imposé par **Monsieur le Préfet**.
- Une discussion sur l'acquisition éventuelle d'un terrain accolé au **stade de foot (de la gare)** afin de palier la suppression, à moyen terme, du **petit stade situé au niveau du collège** a été menée. Une réflexion est engagée.

# Le Plan Local d'Urbanisme

Nous abordons aujourd'hui la dernière phase d'élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme. Celle-ci consiste en l'élaboration du document de zonage, de l'orientation d'aménagement et de programmation et du règlement du PLU. Ces documents sont la traduction du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) dont les orientations vous ont été présentées précédemment.

# Le document de zonage

Le document de zonage divise le territoire communal en 4 grandes zones, elles-mêmes déclinées en sous-secteurs. Ainsi, chaque parcelle est affectée à une zone particulière en fonction de ses caractéristiques propres.

#### Il a été retenu pour notre commune :

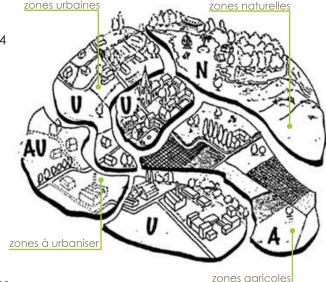
- Des zones urbaines (U) qui couvrent les espaces déjà bâtis dans lesquelles les constructions nouvelles seront autorisées immédiatement. Elles couvrent de manière distinctive le centre du village et ses extensions contemporaines, les zones dédiées aux équipements et aux activités économiques.
- Plusieurs zones à urbaniser (AU) qui seront destinées dans l'avenir à accueillir de nouvelles habitations d'une part, et des activités économiques, d'autre part.
- Des zones agricoles (A) qui regroupent les secteurs à protéger en raison de leur potentiel agronomique, biologique ou économique. Seules les activités et les installations liées aux activités agricoles sont autorisées dans cette zone.
- Des zones naturelles et forestières (N) qui regroupent les secteurs à protéger, notamment en raison de leur qualité paysagère. Les différentes petites entités boisées et l'arrière de certains jardins figurent au sein de cette zone.



L'orientation d'aménagement et de programmation est une pièce récente du PLU, créée en 2010. Tout PLU doit comporter au moins une OAP qui peut prendre des formes très diverses.

Il s'agit d'un document d'urbanisme de projet qui s'applique sur un secteur stratégique. Elle en détermine les grands principes d'aménagement. Notre projet de PLU compte une seule orientation d'aménagement et de programmation qui se localise dans le secteur du Grand Barmont.

Le projet de PLU vous sera présenté au cours d'une réunion publique qui sera organisée au cours du premier semestre 2017.



décembre 2016

Diagnostic PADD

Traduction Réglementaire

**Phase Administrative** 

# Le règlement du PLU

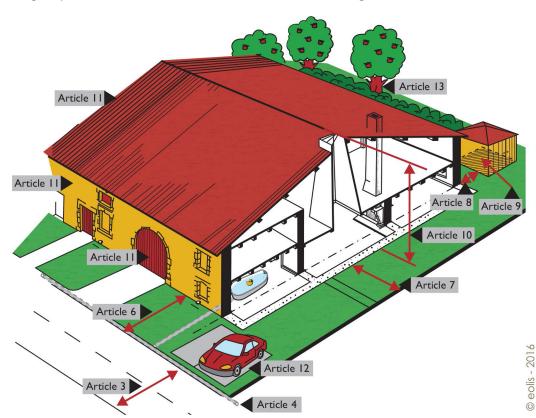
A chaque zone ou secteur dessiné sur le document de zonage correspond un règlement écrit. Celui-ci en fixe l'occupation et les conditions de réalisation des constructions et des aménagements sur chaque propriété au travers de 16 articles. A noter que seuls les articles 6 et 7 sont obligatoirement réglementés.

Le règlement du PLU doit être consulté et respecté pour tout projet d'aménagement ou de construction.

Ainsi le règlement permet de répondre à différentes questions au moment de la concrétisation d'un projet de construction :

- 1. Qu'est-ce qu'il m'est interdit de construire ?
- 2. Quelles sont les occupations et les utilisations du sol qui sont autorisées ?
- 3. Quelles conditions à respecter en matière d'accès et de desserte ?
- 4. Quelles conditions à respecter en matière de desserte par les réseaux ? (alimentation en eau potable, assainissement, gestion des eaux pluviales)
- 5. Est-ce que le PLU détermine des caractéristiques spécifiques applicables au terrain ?
- 6. Quelle distance doit être respectée pour l'implantation de mon projet par rapport au domaine public ?
- 7. Quelle distance doit être respectée pour l'implantation de mon projet par rapport aux limites avec mes voisins ?
- 8. Existe-t-il des règles régissant les implantations des constructions les unes par rapport aux autres sur ma propriété ?
- 9. Est-ce que l'emprise des constructions neuves est limitée ?
- 10. Existe-t-il une hauteur à ne pas dépasser ?
- 11. Existe-t-il des règles régissant l'aspect extérieur des constructions et les aménagements de leurs abords ?
- 12. Combien de places de stationnement doit prévoir mon projet ?
- 13. Quelles règles respecter pour l'aménagement des espaces libres et des espaces verts ?
- 14. Cet article n'est plus réglementé
- 15. Quelles performances énergétiques et environnementales doivent être envisagées ?
- 16. Q u e l l e s infrastructures et réseaux de communication numérique doivent être prévus ?

Le schéma ci-contre présente une application concrète des différents articles du règlement du PLU (source : CD54)



### L'agenda des associations

# Foyer des cheveux d'argent

Assemblée générale le Jeudi 2 Février 2017 à 11h suivie d'un repas

Activités du Club des Cheveux d'Argent :

- **Foyer-Club** les 1ers et 3èmes jeudis du mois à 14h30 : *jeux de société*, *travaux d'aiguilles*, *aide à la rédaction de courriers*, sorties cinéma, sorties restaurant, atelier cuisine, à la demande
- Qi Gong: tous les mardis à 14h
- Bibliothèque, les jours d'activités

#### **Grenier des Halles**

- Assemblée générale : Vendredi 20 Janvier à 20h30 à l'auditoire
- Visite guidée de l'exposition « Emile Friant » au musée des Beaux-Arts (covoiturage) Mercredi 15 Février à Nancy 4,5€
- Conférence illustrée au mois de Mars à l'Auditoire
- Exposition de printemps : photos, peinture, objets souvenirs de « Nos voyages hors de France » du Vanuatu à l'Islande... (Que les personnes qui voudraient exposer se fassent connaître immédiatement) : Samedi 8 Avril de 14h à 18h & Dimanche 9 Avril de 10h à 12h et de 14h à 18h au Grenier des Halles. L'entrée est gratuite.
- Théâtre par la Compagnie Incognito ARRRGL L'AMOUR !!!! : Samedi 13 Mai au Grenier des Halles / 8 & 6 €
- Voyage d'une journée le Jeudi 8 Juin
- Cinéma en lien avec le « Festival international du Film Nancy-Lorraine » au mois de Juin à 20h30 au Grenier des Halles. L'entrée est gratuite.

Renseignements et contact : www.assodugrenierdeshalles.fr

#### Les Amis de Vezelise

- Chasse aux oeufs de Pâques pour les enfants de Vézelise : le 16 Avril 2017
- Course pédestre « Le circuit du Saintois » : le 23 Avril 2017
- Fête de la musique : le 18 Juin 2017

#### M.J.C

#### Nouvelles Activités 2016 - 2017 :

- Initiation oenologie le 4ème Mardi du mois de 19h30 à 21h
- Marche Nordique le samedi de 9h30 à12h et le lundi de 13h30 à 15h30
- Circuit training le Mardi de 20h à 21h
- Stages de Self-défense une fois par mois le Samedi
- **Gym enfant** (de 6 à 8 ans) le Vendredi de 16h30 à 17h30
- Warhammer le 2ème Samedi du mois de 14h à 18h
- Gym Rythm'Z (dérivé de la Zumba) le Mercredi de 20h à 21h30 & le Jeudi de 20h30 à 21h30
- Gym du dos le Vendredi de 19h à 20h
- Pilates le Lundi de 11h à 12h, le Mercredi de 19h30 à 20h30 & le Vendredi de 20h à 21h
- Club de Scrabble le dernier Vendredi du mois de 16h à 17h30
- Club de lecture le dernier Vendredi du mois de 16h à 17h30

téléphone 03.83.26.92.30, mail : mjc.vezelise@free.fr et sur Facebook

# Don du sang

- Le Lundi 13 Février de 16h à 19h30 à l'école Marie Marvingt
- Le Vendredi 14 Avril de 16h à 19h30 à l'école Marie Marvingt

Nous accueillons tous les volontaires qui souhaitaient nous aider.

#### Relais Familles du Saintois

**Les mercredis**: Lapinous & Cie est un espace de jeux et de rencontres. Ouverture Mercredi de 9h à 12h à Lemainville (semaine paire) ou Vézelise (semaine impaire hors vacances scolaires)

Mercredi de 15h30 à 18h00 à Tantonville (hors vacances scolaires)

Le lieu est gratuit, sans inscription. L'enfant peut jouer et rencontrer d'autres petits et des adultes. Vous pourrez discuter librement avec les familles présentes et deux accueillantes.

Les 1er et 3ème vendredis du mois : Permanence Point Info Famille de 14h00 à 16h30

Un accueil administratif et informatif gratuit, est effectué à la mairie d' Haroué :

Une personne formée vous accompagne dans le cadre des démarches administratives qui ponctuent votre vie familiale. Courriers divers, dossiers de demande d'aide au logement, dossier CMU, inscription pôle emploi; Renseignements et informations pour des activités, sorties, professionnels spécifiques ...

Mercredi 4 janvier : de 18h00 à 20h00 Permanence du Système d'échange Local du Saintois à Tantonville (72 rue tourtel frère) - Le SEL est une association locale de personnes, qui permet d'échanger des compétences, des savoirfaire, des savoir-être et des biens avec les autres membres du groupe.

**Jeudi 26 janvier** : de 18h30 à 20h30 - Soirée débat au collège Robert Géant à Vézelise Présence d'un intervenant afin d'échanger sur « Le harcèlement : parlons en ! »

Du dimanche 19 février au vendredi 24 février : Séjour Ski dans les Vosges pour les adolescents du Saintois.

Infos complémentaires : Relais Familles du Saintois - r.famillesruralesSaintois@gmail.com 03 83 53 39 08 - http://www.famillesrurales.org/ceintreyvoinemont/

# **Centre bourg**

La convention actant le programme centre bourg a été signée par l'ensemble des parties, le **Directeur de l'Etablissement Foncier de Lorraine**, le **Président de la communauté des communes et le Maire de Vézelise**. Une visite de Vézelise et de ses points emblématiques a été organisée afin de compléter le cahier des charges qui sera finalisé début janvier par les partenaires qui nous accompagnent, le **CAUE**, la **DDT**, le **Pays terres de Lorraine**, l'**ADSN**, le **SDAP**, le **Scot Sud 54**, le **Département** et la **CCPS**.

Lors des différentes rencontres, un large consensus s'est dégagé sur les enjeux de la revitalisation du centre bourg de Vézelise avec la double ambition de renforcer le centre historique en s'appuyant sur une approche patrimoniale et d'y agglomérer les espaces susceptibles d'apporter un dynamisme résidentiel. Le centre historique est aujourd'hui dans une situation préoccupante. La situation de l'habitat, des espaces publics

et des rez-de-chaussée commerciaux attestent d'une perte d'attractivité croissante. L'enjeu est donc d'engager un processus vertueux en privilégiant le développement d'une « cité historique » et en valorisant le patrimoine historique, plus particulièrement *l'espace des Halles* et des ilots et places l'encadrant. Nous désirons donner aux Halles une vocation structurante en capacité d'accueillir des manifestations culturelles et de service afin de les inscrire dans une logique de labellisation de « petite cité de caractère ».

A mi-chemin entre *le centre historique de Nancy* et *la cité des paysages de Sion*, *le centre historique de Vézelise* doit devenir une étape où le visiteur pourra trouver un cadre de vie et des services susceptibles de le retenir. Et c'est dans cet objectif que l'ensemble des partenaires va travailler dans les années qui viennent.

#### **Assainissement**

Une étape importante a été franchie dans ce dossier à fin de l'été. La commune a enfin pu entrer en possession des terrains et ce après une procédure d'expropriation qui a duré plusieurs années et l'instance en appel, non suspensive, introduite par l'un des deux propriétaires. La vente à l'amiable du dernier terrain est entre les mains du notaire. Les études géotechniques complémentaires que nous n'avions pas pu effectuer, l'accès aux terrains nous ayant été interdit, ont enfin pu être menées à terme. Le géomètre a réalisé le bornage fin novembre. Il reste à finaliser les autorisations de passage avec les riverains concernés.

Les travaux, comprenant la station, la collecte et les transferts **UVRY** et **BRENON** ainsi que l'élimination des eaux claires pluviales sont estimés aujourd'hui à 4 750 270 € HT. Sur la base de cette estimation, les subventions accordées par **l'Agence de l'Eau** s'élèvent à 2 804 733 €. Il resterait à la charge de la commune 1 945 537 €. Le montant des aides, revues sensiblement à la hausse, nous permet d'envisager la réalisation de l'ensemble des travaux en une seule tranche. Ces aides seront actualisées en fonction du coût réel des travaux.

# 131 LEDS remplaçent 131 lampes urbaines



Au cours du 2ème trimestre 2016, *l'entreprise d'électricité FILIUNG* a procédé à la rénovation du parc d'éclairage, ce qui constitue un projet d'économie d'énergie en cohérence avec l'opération de mise en valeur des voies d'accès au bourg-centre.

Sont concernés les postes d'électricité de la *Brasserie* (3 points lumineux), du *quartier Beauregard* (51), du *lotissement du Petit Barmont* (29) et de *l'avenue Jacques Leclerc* (48) soit 131 points lumineux aujourd'hui équipés de lampes LED. A ce changement s'ajoute l'installation de 10 horloges astronomiques.

Les objectifs poursuivis sont intéressants : **économie d'énergie de 64 à 75** % suivant les postes et abaissement de puissance pendant la nuit de 50 % sur l'ensemble des luminaires, ce qui porte les **économies d'énergie potentielles à plus de 70** % **en moyenne**.

Coût estimé de l'opération : 68.356,48 € HT dont 67.000 € pour le remplacement des lampes. Une subvention de 41 000€ a été octroyée dans le cadre du Fonds de soutien aux travaux d'économie d'énergie dans le patrimoine des collectivités locales sur le territoire « Terres de Lorraine ». A noter que le **Syndicat Départemental d'Electricité** a financé également ces travaux moyennant une aide de 7 500€.

#### Travaux de voirie

Des travaux conséquents ont été menés à bien aux abords des établissements scolaires avec notamment la réfection de la chaussée longeant *le stade du Haut de Barmont* et les abords du parking. Un aménagement rendu nécessaire pour améliorer la circulation des bus scolaires qui transportent chaque jour plus de 700 élèves.

C'est la **société Eurovia** qui a été chargée de réaliser ces travaux comprenant :

- des travaux d'assainissement avec pose d'avaloirs, curage des fossés et installation de caniveaux à grilles sur le site du parking des bus pour un montant de 5.786 € TTC. La pose d'un réseau d'eau pluviale sur la rue du Haut de Barmont a été réalisée pour un coût de 9.484 € TTC.
- des travaux de voirie avec l'élargissement et le renforcement de la route longeant le stade, la pose d'un tapis d'enrobé et le marquage au sol du parking des enseignants de l'école élémentaire, le tout pour 112 000€ TTC.



A noter que ces travaux ont été financés par la Commune, déduction faite d'une subvention de 38 700€ du Conseil Départemental.

# Entretien du patrimoine

C'est à l'entreprise SCHILLOT de Seichamps qu'ont été confiés les travaux d'entretien des chéneaux de l'église Saint Côme et Saint Damien. Travaux spectaculaires s'il en est, puisqu'une nacelle montant à 48 m a dû être utilisée pour nettoyer les chéneaux, en changer certains, procéder à la pose de matériel anti-animaux et appliquer un traitement pour faire fuir les oiseaux qui ont élu domicile sur l'église.

Coût de l'intervention : 15.487 € pris en charge totalement par la commune.

Voir photo: La nacelle en action



# Ils sont nés, ils se sont mariés

#### Bienvenue à

Amélia Marie Christine BOROWIAN	23 Novembre 2016
Abigaëlle CAPPELE	27 Juillet 2016
Hashley Lolita DEPIERREPONT	4 Octobre 2016
Roxane GEISEN STEGEMANN	2 Août 2016
Lise Laly GODARD	24 Septembre 2016
Romy IMMARIGEON	22 Avril 2016
Stella Maria MANNIER	12 Juillet 2016
Ambre Tatiana Vanessa MOINE	26 Juillet 2016
Nolan Jean-Pierre Laurent NOEL	6 Novembre 2016
Margot Luce Delphine PETIT-JEAN	2 Avril 2016
Martin REVEILLE	15 Octobre 2016
Marion ROBERT	18 Juin 2016
Théo THIMOLEON	4 Janvier 2016
Enhaël Nathan VALADE	20 Juillet 2016

#### Félicitations à

Jérôme Francis BACHMANN & Stéphanie Lucienne LARDIN	25 Juin 2016
Bertrand David Christian HORNICK & BETIS Séverine	20 Août 2016
Florian LAVOILLOTTE & Karine Carmen Annie LODICO	17 Septembre 2016
Pierre LEDROIT & Andrée Marcelle HAMANT	10 Décembre 2016
Serge Gaston Michel GERBER & Dominique Béatrice DEMANGE	24 Décembre 2016



Tirage: 800 ex.

Directeur de la publication : Dominique Vollmar.

#### Comité de rédaction :

Aline et Philippe Bachmann, Josette et Christian Villeminot, Gisèle Ode, Bernard Roblot, Chantal Moine, Stéphanie Potier, Martine Leclerc, Carine Huin.

Mise en page: Florian Beaux

Imprimerie: Saxoprint









Votre mairie: Rue Léonard Bourcier - 54330 VÉZELISE

Tél.: 03 83 26 90 14 Fax: 03 83 26 22 44

Mail: mairie@vezelise.com Site internet: www.vezelise.com

Ouverture : le Mardi et le Vendredi de 10h à 12h et de 15h30 à 17h30.

Ainsi que le Jeudi de 10h à 12h.